

## COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2021

Le vendredi 1er octobre deux mille vingt et un à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale**.

**Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.**

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
96	36+16	52
Quorum		49
Total des voix (P56 +R16)		72
Majorité absolue		37

### ETAIENT PRESENTS :

26 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- M.** Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance  
**Mme.** Marie-Laurence ANZALONE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence  
**M.** Jean-Marc BALDI, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence  
**Mme** Marylène BONFILLON, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence  
**MM.** Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse  
 Claude CHEILAN, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération  
 Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence  
 Benoit DUFAY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon  
 Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence  
 David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon  
 Olivier FREGEAC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence  
**Mme.** Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse  
**MM.** René JAUFFRET, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération  
 Jacques NATTA, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon  
 Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération  
 Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence  
 Jean-Luc PERIN, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence  
 François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure  
 Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon  
 André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse  
 Jean-Pierre SERRUS, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence  
 Patrick ROUILLES, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse  
 Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch  
 Fabrice MARTINEZ-TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon  
 Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance  
 Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

5 représentants des départements disposant de 5 voix chacun :

- M.** Jacky GERARD, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône  
**Mmes.** Elisabeth JACQUES, déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence  
 Marion MAGNAN, déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence  
**M.** Christian MOUNIER, délégué du Conseil Départemental de Vaucluse  
**Mme.** Noëlle TRINQUIER, déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse

5 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- M.** **Jean-Marc LUNEL**, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
- Mme.** **Marie-Christine LAZARO**, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- MM.** **Thomas ARCAMONE**, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- Vincent DAVAL**, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- Mme.** **Sabrina LAMBERT**, déléguée de Châteaurenard, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES :16 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- MM.** **Jean-Michel ARNAUD**, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT
- Yvan BOURELLY**, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par David FOURNIER
- Gérard DAUDET**, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Roland CARLIER
- Philippe GINOUX**, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Olivier FREGEAC
- Philippe IZOARD**, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par Pierre-Yves VADOT
- Olivier LEDEY**, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Gérard PAUL
- Juan MORENO**, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon Jacques NATTA
- Franck PERARD**, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch par Jean-Pierre TEMPLIER
- Roger PELLENC**, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Jean-Pierre SERRUS
- Michel PARTAGE**, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT
- Mme.** **Isabelle PORTEFAIX**, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Fabrice MARTINEZ-TOCABENS
- MM.** **Gilles MEGIS**, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par René JAUFFRET
- Gérard JUSTINESY**, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par André ROUSSET
- Jacques FORTOUL**, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Marie-Laurence ANZALONE
- Rémy ODDOU**, délégué de Lettret, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants par Vincent DAVAL
- Mme.** **Nathalie VANNI**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Yves PICARDA

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

- Mme** **Véronique BOUTEILLE**, SMAVD
- M.** **Gilles BRIERE**, Conseil Départemental de Vaucluse
- Mme.** **Frédéric COUTAZ**, SMAVD
- MM.** **Odilon DESMOULINS**, SMAVD
- Christian DODDOLI**, SMAVD
- Christian PAPUT**, Commune de Tallard
- Julien GOBERT**, SMAVD
- Bertrand JACOPIN**, SMAVD
- Olivier NALBONE**, Région Sud

Délibération N° 2021-47  
Formation Générale

## RÉUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2021

### Adhésion du SMAVD au CRIGE PACA

L'association CRIGE (Centre Régional de l'Information Géographique) a été créée en 2002 initialement par la Région et l'Etat avec pour mission de développer et d'organiser l'usage, l'acquisition et le partage de données géographiques entre tous les acteurs publics de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Progressivement la gouvernance s'est élargie aux Départements (2007), aux Communautés d'agglomération et aux Métropoles (2014). Le professionnalisme, le dynamisme et l'expertise dont a su faire preuve l'équipe du CRIGE depuis sa création ont positionné cette structure comme organisme pivot ayant permis de fédérer tous les acteurs et utilisateurs de données géographiques locaux.

Le SMAVD a ainsi pu bénéficier gracieusement de l'ensemble de ces services en tant que structure publique.

Conformément à l'article L 4211-1 alinéa 13 de la loi NOTRe et au souhait de la Région, les compétences d'acquisition et de partage des données ont fait l'objet d'un transfert à la Région à compter du mois de janvier 2021. Le CRIGE conserve cependant ses missions d'animation territoriale et de support techniques autour des usages des données géographiques.

Le CRIGE a également souhaité assurer la continuité des services d'accès et de support de certaines données « socles » (Cadastre, Orthophoto IGN...), afin de valoriser son expertise et son savoir-faire technique acquis depuis de nombreuses années et offrir un service d'accompagnement sur mesure à ses usagers (extraction à la carte, disponibilité facilitée des données, etc...).

Pour accompagner cette évolution, le CRIGE a révisé ses statuts et son modèle économique. Il est devenu le Centre de Ressources en Information Géographique. Sa gouvernance est assurée par un Directoire, une Assemblée générale et un comité de surveillance et son modèle économique est basé sur l'adhésion de ses usagers. Adhérer au CRIGE, permettrait au SMAVD de continuer à bénéficier au quotidien de tous les services, ressources, expertises et outils proposés.

Nous pouvons par exemple citer tout le travail d'animation et de démocratisation des données satellites, dont bénéficie la mission « Ressource en eau » et le projet C3PO du SMAVD. Le SMAVD a pu également valoriser son travail mené en partenariat avec le CNRS sur l'évolution du manteau neigeux sur le bassin versant de la Durance lors de colloque organisé par le CRIGE.

L'adhésion au CRIGE, du fait de son statut de Syndicat Mixte et de ses effectifs, couvrirait annuellement au SMAVD 2 500€.

**Le Comité Syndical,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

- Approuve le projet d'adhésion au Centre Régional de l'Information Géographique PACA pour un montant de 2 500 € par an,
- Impute la dépense au compte 6281 du Budget,
- Autorise le Président à signer tout acte dans ce cadre.

**CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 11 OCT. 2021**

**Le Président**

**Yves WIGT**



**Le Président**

**Yves WIGT**